

## **Modifications réglementaires concernant certains secteurs du boulevard Lebourgneuf : permettre la vente au détail et la vente de service à tous les étages**

Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement des rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21712cb, 21713mc, 21714mc, 21716cc et 21740cb, R.C.A.2V.Q 364

---

### **Activité de participation publique**

#### **Consultation écrite**

##### **Date et heure (ou période)**

Du 19 au 25 octobre 2023

##### **Lieu**

Formulaire en ligne

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement des Rivières

---

### **Projet**

#### **Secteur concerné**

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf, boulevard Lebourgneuf, entre le boulevard des Galeries et le boulevard Pierre-Bertrand

#### **Description du projet**

Des modifications réglementaires sont requises afin de permettre les activités commerciales de ventes au détail et de ventes de services sur tous les étages d'un édifice dans certaines zones qui longent les boulevards Lebourgneuf et des Galeries.

Actuellement, pour la majorité des secteurs identifiés, la réglementation stipule que ces activités commerciales doivent être localisées au sous-sol ou au rez-de-chaussée d'un édifice.

#### **Principales modifications réglementaires**

Considérant qu'il s'agit d'un secteur commercial de choix, les modifications réglementaires visent à :

- Retirer l'obligation de localiser un commerce de vente au détail et de vente de services au sous-sol ou au rez-de-chaussée;

- Permettre ces types de commerces à tous les étages d'un édifice dans les zones identifiées.

Plus de détails se trouvent dans le sommaire décisionnel et la fiche de modifications réglementaires.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

**Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec**

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=570>

---

## Participation

**Conseillère municipale :**

Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf

**Personne-ressource :**

Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

**Coordination de la consultation :**

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

**Participation sur la page web du projet**

Personne n'a apporté de commentaires ou posé de questions.

---

## Questions et commentaires du public

Aucun commentaire ou question.

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières et au Conseil d'arrondissement des Rivières.

---

## Réalisation du rapport

**Date**

26 octobre 2023

**Rédigé par**

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne